

Règlement particulier de la 1^{ère} édition
« Les Jupes Sérignanaises »
Samedi 22 février 2025

- 1- La compétition a lieu au gymnase Teddy Riner, rue Henri Laborit, 34410 Sérignan et est régie par le Règlement Général FFBad des Compétitions. Toute participante devra être en possession de sa licence ou devra être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison en cours.
- 2- La compétition est ouverte aux séries R à NC catégorie Séniors (accepté à partir de la catégorie Minimes). Les séries seront définies en fonction du CPPH des joueuses. Les tableaux proposés sont le Simple ou le Double.
- 3- Les séries seront constituées en utilisant le CPPH à la date de fin d'inscription du tournoi et composées en poules de minimum 4 avec 2 sortantes par poule, suivies d'élimination directe.
- 4- Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre de la compétition est M. Gilles DOSSETTO.
- 5- Le tournoi sera géré par le logiciel Badnet. Les tableaux, poules et éliminations directes sont constitués de manière informatique après définition des têtes de séries qui aura lieu le vendredi 14 février 2025.
- 6- La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 12 février 2025, minuit. Après cette date, les droits d'inscriptions ne seront remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical). Tout forfait ou abandon doit être justifié dans un délai de 5 jours par l'envoi d'un certificat à adresser à la Ligue Occitanie de Badminton sous peine de 2 mois de suspension de compétition.
- 7- Le droit d'engagement est de 14 €.
- 8- Les joueuses doivent être présentes et prêtes à l'appel au moins une heure avant l'heure théorique de leurs matchs. Elles ne peuvent quitter le gymnase que sur accord du Juge-Arbitre.
- 9- Chaque participante mineure doit être placée, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
- 10- A l'appel de son nom, chaque joueuse doit se présenter sur le terrain attribué. Elle disposera de 3 minutes avant de commencer son match (test des volants, échauffement et changement de tenue). Toute joueuse ne répondant pas à l'appel de son nom pourrait se voir disqualifier passait un délai de 5 minutes et ce quel que soit le stade de la compétition.
- 11- Les matchs seront en auto-arbitrage de 2 sets gagnants de 21 points. En cas de litige, si une joueuse demande un arbitre, le Juge-Arbitre en désignera un (ou faisant office) pour arbitrer le match.
- 12- Tout volant touchant une infrastructure ou élément amovible de la salle sera compté comme faute, sauf au service où il sera à remettre deux fois (soit trois services maximum).
- 13- Les volants sont à la charge des joueuses répartis à part égale. Les volants officiels de la compétition sont les LINTON 1. Ils seront utilisés en cas de litige entre des joueuses sur le choix des volants.

- 14- Seuls auront accès aux terrains les joueuses appelées pour leur match, les arbitres, le Juge-Arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs (2 maximum par demi-terrain).
- 15- Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement, ainsi que les tableaux, de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'inscrites et tout ceci en accord avec le Juge-Arbitre dans l'intérêt du tournoi.
- 16- Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment par le comité d'organisation pour le bon déroulement de la compétition.
- 17- Une tenue vestimentaire de badminton correcte et conforme aux circulaires de la FFBad est exigée (cf. Règlement Fédéral).
- 18- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement et du RGC (Règlement Général des Compétitions). Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou accidents.
- 19- Le comité d'organisation remercie par avance toutes les participantes qui, en observant le règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour le plus grand plaisir de tous.